

*Nous sommes de plus en plus nombreux à fréquenter le site internet de la commune. C’est en effet une mine d’informations utiles à tous. On y trouve des renseignements pratiques mais aussi des rubriques de détente :*

- Les mots croisés « Jézé » spécial Chapelle
- Le concours de photos ouvert à tous

*Bientôt une étude sur l’origine de chacun des lieux dits de la Chapelle sera mise en ligne sur le site. Elle est en cours de réalisation.*

*Allez voir sur [www.lachapellesaintsauveur44.fr/](http://www.lachapellesaintsauveur44.fr/) et n’hésitez pas à participer et à en parler autour de vous ...*



### **PORTES OUVERTES DE LA BIBLIOTHEQUE ET DU FOYER DES JEUNES SAMEDI 16 AVRIL DE 9H A 12H**



La bibliothèque a fait peau neuve. Pendant les vacances les employés communaux accompagnés de quelques bénévoles ont refait les peintures et le sol de la pièce.

De même les jeunes du foyer se sont mobilisés pour rendre leur local plus attrayant en réalisant des fresques murales.

Pour mieux découvrir les lieux, les bénévoles et les jeunes vous invitent à une matinée « portes ouvertes » le samedi 16 avril de 9h à 12h.

### **Le calendrier des manifestations**

<b>Samedi 9 avril</b>	Soirée couscous ou poulet basquaise à partir de 19h30 organisée par le Football Club Belligné Saint Sauveur au centre des loisirs
<b>Dimanche 10 avril</b>	Concours de pêche à la truite à partir de 9h au plan d’eau de la Chapelle, réservé aux adhérents de la Perche Varadaise
<b>Samedi 16 avril</b>	Portes ouvertes de la bibliothèque et du foyer des jeunes de 9h à 12h
<b>Mardi 19 avril</b>	Réunion publique d’assainissement à 20h au centre des loisirs
<b>Dimanche 8 mai</b>	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Rassemblement à 11h place de l’Eglise, suivi du dépôt de gerbe au cimetière et du verre de l’amitié
<b>Samedi 21 mai</b>	Portes Ouvertes de l’Ecole St Jean de la Chapelle de 9h à 13h. De gros travaux ont été réalisés, venez découvrir les nouvelles salles de classes et la salle de motricité.
<b>Jedi 2 juin</b>	Tournoi de sixte du Football Club Belligné Saint Sauveur à partir de 13h30
<b>Vendredi 3 juin</b>	Assemblée Générale du FCBSS à 20h au centre des loisirs

## 26ème SULTAN MARATHON DES SABLES 2011

Tous derrière LAOUL Olivier et MENARD David pour soutenir L'ADAIJED du pays d'Ancenis. David qui est de Candé et Olivier de Montrelais vont parcourir 250 KM dans le Sahara Marocain en autosuffisance du 1er avril au 11 avril.

C'est un événement que vous pourrez suivre [www.darbaroud.com](http://www.darbaroud.com) ET LEUR BLOG : <http://notremarathondessables.over-blog.com>; Olivier dossard N°241 ET David N°242.

### Des éoliennes sur le site du Pot aux chiens en 2014 ?

Depuis 2007, la société JMB Energie travaille en partenariat avec les communes, les acteurs institutionnels et administratifs, au développement d'un projet éolien sur les terres du Pot aux Chiens, aux confins des communes de Varades et de Belligné.

Fin 2007 et début 2008, les conseils municipaux de Varades et de Belligné ont délibéré pour donner leur accord de principe au projet éolien. Depuis, des études techniques et environnementales ont été menées sur le territoire permettant de valider la faisabilité du projet, de travailler sur l'implantation des éoliennes et d'évaluer les éventuels impacts du futur parc.

Le parc éolien envisagé serait composé de 5 à 6 éoliennes qui permettront de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 6000 personnes. Afin de limiter l'impact visuel et de mieux s'intégrer au paysage, les éoliennes culmineront à 100m (contre 135 à 150 mètres pour les parcs de Pouillé, Mésanger et Pannecé.

L'entreprise JMB Energie œuvre dans la production d'électricité verte depuis plus de 10 ans et maîtrise toutes les étapes de l'identification des sites, jusqu'à l'exploitation des parcs. **Elle sera présente le 13 avril 2011 à partir 20h30 à l'espace Alexandre Gautier de Varades pour animer une réunion publique visant à présenter le projet à toutes les personnes intéressées.**

### Assainissement non collectif : le résultat du diagnostic des installations en avril 2011 sur La Chapelle Saint Sauveur

Les propriétaires d'installation d'assainissement non collectif de La Chapelle Saint Sauveur vont recevoir courant avril un courrier concernant le diagnostic de leur installation d'assainissement. Cent soixante trois installations ont été visitées par le Cabinet SIG pour le compte de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis.

Dans ce courrier, les propriétaires seront informés de l'état de leur installation et seront également conviés à la **réunion d'information publique prévue le 19 avril à 20 heures au Centre des Loisirs**. Lors de cette soirée d'information, les sujets suivants seront abordés : rappel de la réglementation, statistiques sur la COMPA et sur La Chapelle Saint Sauveur, procédure pour la réhabilitation, présentation des procédés techniques et des aides financières existantes.

**La 2<sup>ème</sup> édition de Fest'Trions Ensemble se déroulera les 16 et 17 avril prochain au centre de tri des emballages ménagers de St Laurent-des-Autels (49) de 9h30 à 21 h le samedi et de 9h30 à 17h le dimanche.**

**Entrée gratuite : nombreux spectacles pour les enfants, exposition, visite guidée du centre de tri, démonstration de fabrication de papier à l'ancienne et diagnostics vélos. Programmes en mairie ou sur le site de la Compa et de la Mairie.**

### INFORMATION MDPH

**Pour l'année 2011, les prochaines permanences pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes seront assurées le mardi après-midi de 13h30 à 17h les 12 avril, 19 avril, 3 mai, 17 mai, 31 mai, 14 juin, 28 juin, 12 juillet**

**Celles-ci auront lieu dans les locaux de la MDPH- 300 route de Vannes à ORVAULT.**

## Invitation au Jubilé du Collège Maryse Bastié

Sous le patronage du Président du Conseil Général et de l'Inspection Académique, tous les anciens élèves, enseignants et personnels sont les bienvenus à participer aux festivités du jubilé du Collège et de son 20<sup>ème</sup> anniversaire de la pose de la première pierre de la reconstruction.

Cet évènement aura lieu **le samedi 21 mai 2011**, de 10h00 à 17h00.

Un vin d'honneur et un buffet-grillades vous seront servis à l'issue de la cérémonie d'ouverture de la journée. Le tarif est de 5 €. Les inscriptions sont possibles jusqu'à la fin avril.

Contact et réservation au 02 41 39 21 02 ou sur le site du collège, [maryse-bastie.anjou.e-lyco.fr](http://maryse-bastie.anjou.e-lyco.fr).



**Le printemps arrive, faites appel à ELI pour réveiller  
votre maison ou votre jardin**



**Grâce à la mise à disposition de personnel, vous pouvez nous confier, votre ménage, repassage, tonte de pelouse, taille de haies, plantations, garde d'enfant (+ de 3 ans), manutention, et autres travaux.**

**Les salariés d'ELI interviennent au domicile des particuliers, ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel, favorisant l'accès à l'emploi sur le Pays d'Ancenis.**

***Vous souhaitez vous organiser dès aujourd'hui, contactez  
une de nos conseillère au 02.40.83.15.01  
[www.erdreetloireinitiatives.fr](http://www.erdreetloireinitiatives.fr)***



## RESEAU MOBILITE

Ce réseau est une action d'insertion de la COMPA, menée en partenariat avec deux associations d'insertion : Erdre et Loire Initiative et APTE. Il est financé par le Conseil Régional, le Conseil Général et la COMPA.

Il compte 30 véhicules (27 scooters et 3 vélos électriques) mis à disposition dans les associations citées et s'adresse aux personnes en difficultés qui ont besoin d'un véhicule pour effectuer des déplacements liés à leur insertion sociale et professionnelle (aller au travail, en stage, en formation, rechercher du travail, rendez-vous liés à l'emploi, démarches de santé, administratives...). La mise à disposition, sous réserve d'acceptation et des différents justificatifs remis à la signature du contrat, comprend le véhicule (scooter ou vélo électrique), le casque, l'antivol, le gilet jaune et l'assurance. Rappel : Pour tous les jeunes nés à compter du 01/01/1988, le Brevet de Sécurité Routière est obligatoire.

Le coût est de 1,50 € par jour et il est demandé une caution de 75 € pour le matériel et 10 € pour le carburant du scooter.

Pour tout renseignement, contacter : Erdre et Loire Initiatives (deux antennes points de retrait des véhicules : Teillé et Ancenis) : 02.40.83.15.01 et sur [www.erdreetloireinitiatives.fr](http://www.erdreetloireinitiatives.fr)

APTE (point de retrait des véhicules : Varades) : 02.40.98.37.91

COMPA (informations générales seulement, car pas de point de retrait) : 02.40.96.43.28

et site internet : [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

## Conseil Municipal du 21 janvier 2011

➤ **Droit de Prémption Urbain** : Le Conseil Municipal décide de ne pas user de son droit de préemption sur les parcelles cadastrées :

- E 307, 309, 770, 1170, 1172p, 1173, 1175p, 1176p, 1177p, ZH 166 et ZH 167p d'une contenance totale de 3 074 m<sup>2</sup> appartenant à Mme GOUPILLE Marie Thérèse née BERNIER.

- C 594p et C 595p situées rue des écoles appartenant à l'OGEC école Saint Jean.

- C 594 située rue des écoles d'une superficie de 388 m<sup>2</sup> appartenant aux consorts d'Anthenaise.

➤ **Emprunt** : Corinne Mesnel informe les conseillers que le prêt relais de 250 000 € relatif à la vente de l'ancienne école est échu depuis décembre. La vente du bâtiment et du terrain pour 178 000 € a permis de le rembourser partiellement. Les 72 000 € restants à rembourser sont transformés en un emprunt à taux révisable sur 10 ans avec un taux initial de 2.65 %. Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

➤ **Vente par adjudication volontaire du logement 200 rue des Forges** : Le Conseil Municipal avait décidé lors de la séance de février 2010 de mettre en vente le logement situé 200 rue des Forges. Il est décidé de procéder par adjudication le 25 mars 2011, Maître Thébaud est mandaté pour procéder aux enchères. Une mise à prix de 63 000 €, sans possibilité de diminution de prix est retenue.

➤ **Subvention exceptionnelle Ecole St Jean** : Le Conseil Municipal **décide** de verser une Subvention Exceptionnelle de 629,00 € à l'école St Jean pour soutenir le projet de création « un jardin dans l'école »

➤ **Portes de l'église** : Le 15 octobre 2010, le conseil avait demandé une nouvelle proposition écrite de la part de l'Apte quant au montant d'une nouvelle peinture. Le tarif horaire de 11,90 € HT est confirmé. Le Conseil Municipal, **retient** la nouvelle proposition soit 1 370, 45 € hors fourniture de la peinture.

➤ **Frais de formation élus** : M. le Maire rappelle que les Conseillers Municipaux sont amenés, dans le cadre d'une appartenance aux différentes commissions à effectuer des déplacements pour le compte de la Commune, en particulier pour leur formation. Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal **autorise** le remboursement par la Commune des frais selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux.

➤ **Décision municipale** : un contrat d'entretien de la Chaudière à la Salle des Loisirs a été signé avec M. Bruno PECUSSEAU de Varades.

## Conseil Municipal du 18 février 2011

### ➤ Subventions

#### Domaine Loisirs Culture

La Clé de Sol	500,00
Comité de jumelage	220,00
Tréteaux Chapellois	20,00
MRJC	20,00
ACE	16,00
ARTEM Maumusson	12,00
ARRA	40,00
Sol Enfance	50,00

#### Autre

Conseil Pastoral	350,00
UNC AFN	80,00
Prévention Routière	20,00
Ascode	30,00

#### Domaine Scolaire

Le Conseil décide de verser une subvention de 12,00 €/élève

Collège Ste Anne Varades : 20 élèves soit 240 €

Foyer collège Anjou Bretagne : 2 élèves soit 24 €

#### Domaine sportif

#### **Forfait 15 €/association + 5 €/adhérents Chapellois**

Perche Varadaise	100,00
Judo Club Varadais	35,00
VBLO	20,00
FCBB	1 000,00

Un débat s'engage au niveau de la subvention accordé au Foot. Mme Gautier et M. Lefebvre rappellent que l'année dernière il s'agissait d'une demande exceptionnelle pour la mise en place d'un éducateur. Ils souhaitent une certaine cohérence entre le projet culturel associatif et sportif et l'ensemble des associations.

Il est à noter que les collèges et lycées ne sont plus subventionnés depuis quelques années. Il en est de même pour les associations à caractère social, lesquelles sont davantage concernées par le CIAS de Varades.

#### ➤ **Contrat d'association Ecole St Jean – Forfait communal 2011**

**Considérant** le coût moyen d'un élève de l'école publique Le Jardin Extraordinaire s'élevant à 662.52 € pour l'année 2009, Le Conseil Municipal fixe à 390 €/élève le forfait communal accordé à l'école SaintJean, soit 12 480 € pour 32 élèves domiciliés sur la commune et présents au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Les comptes rendus de Conseil Municipal sont disponibles dans leur intégralité sur le site de la commune : [www.lachapellesaintsauveur44.fr](http://www.lachapellesaintsauveur44.fr)